

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50019
Numéro SIREN : 493 575 690
Nom ou dénomination : 2AS

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2023 sous le numéro de dépôt 13490

2AS

Société à responsabilité limitée au capital de 6 089 840 euros
Siège social : 3 boulevard Thiers, 77300 Fontainebleau
493 575 690 R.C.S. Melun

Comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2022

Copie certifiée conforme à l'original

Le gérant,
Alfred Saillon





BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2022 12mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains	339 807.45		339 807.45
	Constructions	1 431 173.86	135 629.55	1 295 544.31
	Installations techniques, matériel et outillage	3 396.83	1 347.17	2 049.66
	Autres immobilisations corporelles	10 249.99	7 074.10	3 175.89
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
Participations mises en équivalence				
Autres participations	3 146 717.60		3 146 717.60	
Créances rattachées à des participations	1 357 989.64		1 357 989.64	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	176 189.34		176 189.34	
Total II	6 465 524.71	144 050.82	6 321 473.89	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	180 024.20		180 024.20
	Autres créances	990 236.45		990 236.45
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 008 729.58		1 008 729.58	
Disponibilités	213 228.78		213 228.78	
Charges constatées d'avance (3)	3 765.98		3 765.98	
Total III	2 395 984.99		2 395 984.99	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 861 509.70	144 050.82	8 717 458.88	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

6 022.98

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2022	12mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 089 840)	6 089 840.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		10.92
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		138 969.95
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-216 642.90	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		-176 843.48
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I		5 835 334.49	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 707 454.41	
	Provisions pour charges		
	Total III	1 707 454.41	
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		45.48
	Emprunts et dettes financières diverses	1 044 417.15	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 971.62
	Dettes fiscales et sociales		92 235.73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV		1 174 669.98
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 717 458.88	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 174 669.98

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022 12mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (I)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	171 765.60		171 765.60
Chiffre d'affaires NET	171 765.60		171 765.60
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			121 707.00
Autres produits			
Total des Produits d'exploitation (I)			293 472.60
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			72 832.15
Impôts, taxes et versements assimilés			763.00
Salaires et traitements			268 191.00
Charges sociales			99 984.48
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 009.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			773.99
Total des Charges d'exploitation (II)			492 554.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-199 081.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			367.40

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	12mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		3 20 . 33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		29 064 . 81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		29 385 . 14
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		4 997 . 45
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		4 997 . 45
2. Résultat financier (V-VI)		24 387 . 69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-175 061 . 23
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 782 . 25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		1 782 . 25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-1 782 . 25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)		322 857 . 74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		499 701 . 22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-176 843 . 48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	608 984			608 984

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Terrain	Non Amortissable	
Batiments	Linéaire	10 à 40 ans
Matériels et outillages	Linéaire	7 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	4 134
Autres créances	366
Total	4 499

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 624
Dettes fiscales et sociales	60 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 460
Total	82 950

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 766
Total	3 766

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

2AS

Société à responsabilité limitée au capital de 6 089 840 euros
Siège social : 3 boulevard Thiers, 77300 Fontainebleau
493 575 690 R.C.S. Melun

(ci-après désignée la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à (176.843,48) euros au compte « report à nouveau » débiteur.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, la collectivité des associés prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au titre de ses trois derniers exercices clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le gérant
Alfred Saillon





2AS

SARL au capital de 6.089.840 Euros €

Siège social

3 Boulevard Thiers

77300 - FONTAINEBLEAU

493 575 690 R.C.S. MELUN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022**

Siège Social :
78, rue Paul Jozon
77300 Fontainebleau
Tél +33 (0)1 64 22 77 44
Fax +33 (0)1 60 72 30 88

*Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 28 000 € - 382 338 283 RCS Melun - Siret 382 338 283 00023 - APE 6920 Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 46382338283*

Commissariat aux comptes



2AS

Société à responsabilité limitée au capital de 6.089.840 €uros

Siège social

3 boulevard Thiers
77300 – FONTAINEBLEAU

493 575 690 R.C.S. MELUN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société 2AS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2AS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommée pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

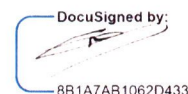
Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Fait à Fontainebleau, le 13 septembre 2023

Le Commissaire aux comptes
FIDELIANCE DAUGE
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Associé
Alain GUILMONT





Annexe

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

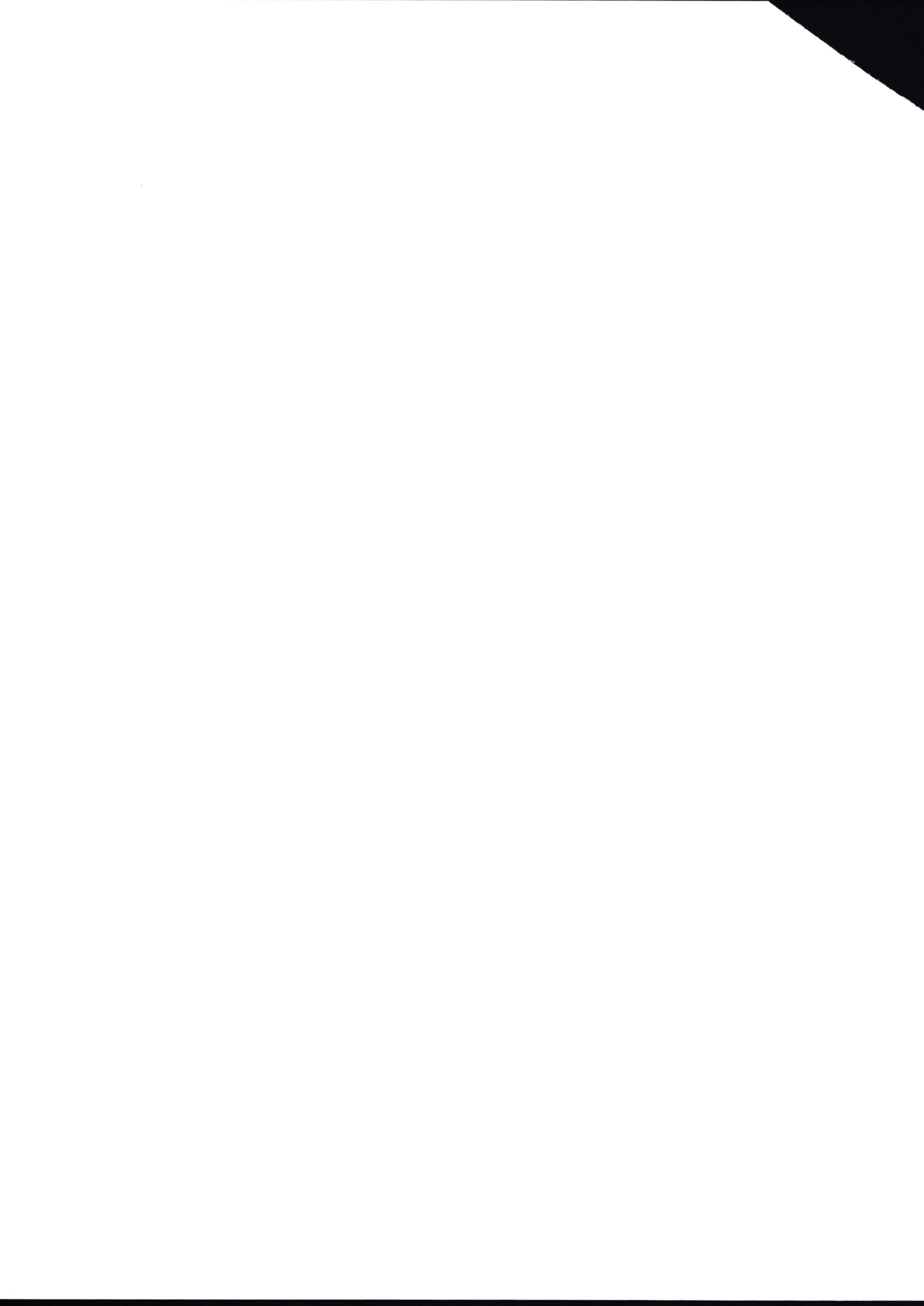


BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2022 12mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains	3 39 807.45		3 39 807.45
	Constructions	1 431 173.86	1 35 629.55	1 295 544.31
	Installations techniques, matériel et outillage	3 396.83	1 347.17	2 049.66
	Autres immobilisations corporelles	10 249.99	7 074.10	3 175.89
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	3 146 717.60		3 146 717.60	
Créances rattachées à des participations	1 357 989.64		1 357 989.64	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	176 189.34		176 189.34	
Total II	6 465 524.71	1 44 050.82	6 321 473.89	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	180 024.20		180 024.20
	Autres créances	990 236.45		990 236.45
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 008 729.58		1 008 729.58	
Disponibilités	213 228.78		213 228.78	
Charges constatées d'avance (3)	3 765.98		3 765.98	
Total III	2 395 984.99		2 395 984.99	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 861 509.70	1 44 050.82	8 717 458.88	

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

6 022.98



BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2022	12mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 089 840)	6 089 840 . 00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		10 . 92
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		138 969 . 95
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-216 642 . 90	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-176 843 . 48	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	5 835 334 . 49		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 707 454 . 41	
	Provisions pour charges		
	Total III	1 707 454 . 41	
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		45 . 48
	Emprunts et dettes financières diverses	1 044 417 . 15	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 971 . 62
	Dettes fiscales et sociales		92 235 . 73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 174 669 . 98	
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 717 458 . 88	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 174 669 . 98



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022 12mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 71 7 65 . 60		1 71 7 65 . 60
Chiffre d'affaires NET	1 71 7 65 . 60		1 71 7 65 . 60
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 21 7 07 . 00
Autres produits			
Total des Produits d'exploitation (I)			2 93 4 72 . 60
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			7 2 8 32 . 15
Impôts, taxes et versements assimilés			7 63 . 00
Salaires et traitements			2 68 1 91 . 00
Charges sociales			9 9 9 84 . 48
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 0 0 09 . 50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			7 73 . 99
Total des Charges d'exploitation (II)			4 92 5 54 . 12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			- 1 99 0 81 . 52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			3 67 . 40

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022 12mois
Produits financiers	
Produits financiers de participations (3)	320.33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 064.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total V	29 385.14
Charges financières	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	4 997.45
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	4 997.45
2. Résultat financier (V-VI)	24 387.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-175 061.23
Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
Total VII	
Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 782.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Total VIII	1 782.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 782.25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	322 857.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	499 701.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-176 843.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

